



35 % des cigarettes fumées dans les écoles secondaires de la région sont illégales



par **Cynthia Giguere-Martel**

[Voir tous les articles de Cynthia Giguere-Martel](#)

Article mis en ligne le 24 octobre 2009 à 15:44

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

La contrebande de cigarettes illicites continue de se répandre comme une traînée de poudre dans les écoles secondaires de Drummondville. Un relevé de mégots effectué au printemps dernier auprès de deux écoles secondaires vient le confirmer : le taux de contrebande moyen s'élève à 35 %, en hausse de 3 % depuis l'année passée.

De fait, selon cette étude commandée par l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA), l'école secondaire Jean-Raimbault connaît un taux de contrebande de 34 % tandis que 36 % des cigarettes fumées à La Poudrière ont été achetées illégalement. Le taux moyen s'élève donc à 35 %, soit 3 % de plus que l'année dernière.

Au dire de Michel Gadbois, vice-président principal de l'ACDA-AQDA, Drummondville est reconnue comme un réseau de distribution important qui touche de plus en plus les jeunes. Le prix modique des cigarettes de contrebande et leur grande accessibilité ne font que les encourager à fumer.

«Un paquet de cigarettes de contrebande coûte environ 1 \$ tandis qu'on doit déboursier 10 \$ pour un paquet de cigarettes légales, met au fait Michel Gadbois. C'est rendu qu'un paquet de contrebande se vend moins cher que de la gomme à mâcher... En plus, même si un jeune revend deux cigarettes pour 5 cents à un ami, par exemple, il parvient à faire du profit.»

La cigarette de contrebande est non seulement illégale, mais sept fois plus cancérigène.

Qui plus est, M. Gadbois veut ouvrir les yeux des parents et du reste de la population sur la revente de



Le taux de contrebande de cigarettes illégales s'élève à 35 % dans les écoles secondaires de Drummondville. Cela représente 3 % de plus que l'année dernière.

cigarettes illicites par les jeunes qui les dirige bien souvent vers d'autres marchés.

«Il faut se faire à l'idée que les jeunes qui revendent des cigarettes de contrebande ne s'arrêtent souvent pas là, indique-t-il. Après les cigarettes, il y a les différentes drogues avec quoi ils peuvent faire encore plus d'argent.»

Il lance donc une invitation aux députés et aux parents à visiter les cours d'école afin de constater ce phénomène en croissance.

Ils réclament la baisse des taxes

Selon l'ACDA, malgré les nombreux appels à la mobilisation lancés depuis trois ans par les dépanneurs, le gouvernement n'a réalisé aucun progrès tangible, pas même pour freiner un tant soit peu la propagation fulgurante du commerce illégal. «Par leur inaction, nos élus se font les complices des bandits et d'une nouvelle génération de jeunes fumeurs accrochés à la contrebande de tabac, déplore M. Gadbois, qui martèle le même message depuis trop longtemps. Il n'y a qu'une seule façon rapide et efficace de sortir ce produit de nos écoles et de nos rues, et cela commence par baisser les taxes.»

En 2004, rappelons-le, le gouvernement avait doublé les taxes sur les cigarettes légales pensant que les jeunes ne toucheraient plus aux cigarettes parce qu'elles seraient trop chères. Le contraire s'est produit alors que la contrebande n'a pas cessé de prendre de l'ampleur et que les jeunes étaient de plus en plus sollicités.

«L'ironie dans tout ça, c'est que je pense que la consommation n'a jamais été aussi élevée», fait-il part.

Depuis trois ans, les dépanneurs souffrent d'une baisse de ventes de cigarettes importante. Certains ont même fermé. Le gouvernement perd également énormément en taxes, soit environ 500 M \$ par année, mais il n'agit pas.

«Le gouvernement est à genoux devant les réserves autochtones. Les groupes criminels le savent très bien et ils en profitent», laisse-t-il entendre.

Enfin, la diminution des taxes constitue certes une piste de solution pour contrecarrer ce fléau dans les écoles pour l'ACDA, mais plusieurs autres actions concrètes doivent également être posées, notamment l'application de la loi auprès des acheteurs de produits de contrebande en plus des contrebandiers eux-mêmes et la réclamation des taxes à la manufacture des réserves indiennes.